



HAL
open science

Le secteur coton au Mali dans un piège de sous-accumulation ?

Vincent Geronimi, Claire Mainguy, Rémi Generoso, Ibrahima Cisse

► To cite this version:

Vincent Geronimi, Claire Mainguy, Rémi Generoso, Ibrahima Cisse. Le secteur coton au Mali dans un piège de sous-accumulation ?. *Mondes en Développement*, 2013, 41 (164), pp.13-33. 10.3917/med.164.0013 . hal-01753874

HAL Id: hal-01753874

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01753874>

Submitted on 9 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Le secteur coton au Mali dans un piège de sous-accumulation ?

Vincent Géronimi, Claire Mainguy, Rémi Généroso, Ibrahima Cissé

DANS **MONDES EN DÉVELOPPEMENT** 2013/4 (N° 164), PAGES 13 À 33
ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 0302-3052

ISBN 9782804185640

DOI 10.3917/med.164.0013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2013-4-page-13.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le secteur coton au Mali dans un piège de sous-accumulation ?

Vincent GÉRONIMI¹, Claire MAINGUY², Rémi
GÉNÉROSO³ et Ibrahima CISSÉ⁴

La filière cotonnière rencontre de graves difficultés au Mali comme dans la plupart des autres pays d'Afrique de l'Ouest et du centre. Au Mali, la filière coton a reposé sur une organisation centralisée à travers une société parapublique de développement, la Compagnie malienne pour le développement des textiles (CMDT), aux fonctions intégrées⁵ qui a fait le succès de cette production jusque dans les années 1980. Depuis les années 1990, la filière a subi, de manière récurrente, différents types de chocs qui ont affecté sa rentabilité et se sont traduits par une dégradation du niveau de vie des cotonculteurs. La culture du coton reste déterminante dans le bassin cotonnier historique (Koutiala) où elle est une des seules sources de revenus monétaires agricoles et un moyen d'accès au crédit et aux intrants. Elle est également importante dans la région de production de Bougouni où les possibilités de diversification sont moins limitées.

L'évolution de la filière malienne s'inscrit dans un contexte de réformes des modes de régulation qui concernent tous les pays africains producteurs de coton. Le débat oppose les tenants d'un mode de gestion centralisé, avec une intervention publique forte à ceux qui défendent des modes de gestion décentralisée dans lesquels le marché occuperait une place plus grande selon une typologie proposée par Tschirley et *al.* (2010). Les travaux de Delpuech et Leblois (2011) permettent de disposer d'éléments de comparaison sur l'impact des réformes des filières coton en Afrique subsaharienne selon le degré de

¹ CEMOTEV, Université Versailles Saint-Quentin. vincent.geronimi@uvsq.fr

² BETA-CNRS, Université de Strasbourg et GEMDEV. claire.mainguy@unistra.fr

³ CEMOTEV, Université Versailles Saint-Quentin. remi.generoso@gmail.fr

⁴ Institut d'économie rurale, Bamako, Mali. ibrahima.cisse@ier.ml

⁵ La CMDT, comme toutes les sociétés de développement centrées sur un produit ou une infrastructure spécifique, avait une vocation de développement rural large, suppléant notamment au manque de fourniture de biens collectifs par l'État. Son objectif était de permettre à tous les producteurs de devenir cotonculteurs, ce qui s'est traduit par des programmes d'équipement, des cours d'alphabétisation fonctionnelle, un appui au développement de l'élevage, l'entretien des pistes rurales, etc.

libéralisation. Selon ces derniers auteurs, la libéralisation aurait conduit à une augmentation des rendements et à une baisse des superficies cultivées. Centrée sur la disparition des monopoles publics dans les filières, leur typologie conduit à classer le Mali dans la catégorie des pays à filière coton non libéralisée. Pourtant, pour faire face aux crises et sous la pression des bailleurs de fonds, le Mali a commencé à réformer son secteur cotonnier depuis le début des années 2000 ; tout en gardant une structure concentrée, il est sur le chemin d'une libéralisation progressive, avec un projet de privatisation reposant sur le découpage de la CMDT en filiales. Nous considérons que la réforme du secteur coton au Mali est déjà une réalité qui se traduit essentiellement par une diminution dans la fourniture des biens quasi publics que sont l'éducation, la santé et surtout les infrastructures routières, ainsi que par une croissance de l'incertitude qui pèse sur les acteurs de la filière.

Les effets du passage d'une régulation centralisée à une régulation décentralisée ont été abordés par plusieurs auteurs en mobilisant une représentation qui permet de définir des équilibres de bas et de haut niveau, et un seuil d'investissement dans les filières coton (Poulton, Kydd et Dorward, 2006 ; Kydd et Dorward, 2004). Au niveau des analyses micro-économiques, centrées sur les ménages et le bien-être, on trouve également des travaux empiriques qui exploitent des données d'enquêtes et permettent d'évaluer des seuils et des configurations de *pièges de pauvreté* (en termes de consommation et de revenu) et de *pièges de sous-accumulation* dans l'espace des actifs (Giesbert et Schindler, 2012 ; Chiwaula, Witt et Waibel, 2011 ; Adato et al., 2006 ; Carter et Barrett, 2006)⁶. Ces dernières approches, si elles posent la question des seuils d'accumulation, ne permettent pas de prendre en compte les variables pouvant capturer les effets liés au mode de régulation de la filière. Elles ont, par contre, l'intérêt de pouvoir être transposées pour l'étude de la vulnérabilité des exploitations agricoles et de la filière.

L'objectif de cet article est de revisiter le débat sur les effets de la libéralisation partielle de la filière coton et des chocs sur les exploitations cotonnières (Delpuech et Leblois, 2011 ; Tschirley et al., 2010 ; Labaste et al., 2009 ; Nubukko et Keita, 2006), en adoptant une approche centrée sur les dynamiques d'offre.

Dans une première partie nous montrons l'importance du coton dans le secteur rural au Mali et nous présentons l'évolution des politiques publiques et les

⁶ Les configurations de piège de pauvreté et de piège de sous-accumulation font toutes deux références à une situation où deux équilibres stables (un bas et un élevé) sont séparés par un équilibre instable (un seuil). Par souci de clarté, nous différencions les pièges de pauvreté (définis en termes de flux, de consommation ou de revenus par référence à une ligne de pauvreté), des pièges de sous-accumulation qui sont définis en termes d'actifs productifs, de niveau d'accumulation (en termes de stocks d'actifs productifs). Dans le cas d'un piège de pauvreté, on définit un revenu ou une consommation seuil, alors que dans le cas d'un piège de sous-accumulation on définit un niveau d'actif seuil (le seuil de Micawber en est un exemple).

réformes destinées à pérenniser la filière face aux chocs multiples auxquels elle a été soumise. Après la revue de la littérature sur les modes de régulation et l'existence de piège de pauvreté dans la deuxième partie, nous utilisons les données collectées sur une centaine d'exploitations cotonnières du sud-Mali pour évaluer les impacts de la libéralisation au niveau des exploitations agricoles, sur les revenus et les actifs dans la troisième partie⁷.

1. LA VULNÉRABILITÉ DE LA FILIÈRE COTON DANS UN CONTEXTE DE LIBÉRALISATION

La culture du coton a souvent été favorable aux régions où elle s'est développée en accroissant les revenus des exploitants et l'accès à des biens collectifs. De par sa nature même, le secteur coton est soumis à de multiples chocs, climatiques, économiques, sociaux et politiques. Cette caractéristique a conduit, dès le départ, à mettre l'accent sur les mécanismes susceptibles de permettre à la filière d'absorber ces chocs, et continue de constituer une justification essentielle du recours à une gestion centralisée d'une filière intégrée.

1.1 *Pauvreté et chocs en zone cotonnière*

Les résultats des années 1980 et du début des années 1990 ont contribué au succès de la filière. Les revenus qu'elle a procurés ont concouru à la sécurité alimentaire, à de meilleurs équipements collectifs et, d'une façon générale, à un meilleur niveau de vie (OCDE, 2006). Le cotonnier s'inscrit dans un système de rotation de cultures et la hausse de la production de coton a été de pair avec celle des céréales (mil, sorgho et surtout maïs) jouant un rôle prépondérant sur la sécurité alimentaire. La production de coton a permis de réduire la vulnérabilité alimentaire de plusieurs façons : elle a été de pair avec l'accroissement de la production vivrière en raison des arrière-effets liés à l'utilisation d'engrais pour le coton ; elle est une source de revenu monétaire (souvent déterminante) qui permet des dépenses de santé, d'éducation et des dépenses collectives. Le revenu réel des exploitations agricoles cotonnières a connu une progression supérieure à 60% en moyenne entre 1994 et 2003 (Cissé *et al.*, 2006).

Cependant, au moins un quart des producteurs des zones cotonnières ne dispose pas des surfaces ni des capacités financières pour tirer parti du système cotonnier (Delacroix, 2004). De ce fait, leur situation alimentaire est précaire.

⁷ Ces enquêtes ont été réalisées dans le cadre du projet VUPOL (Vulnérabilités et politiques dans le secteur rural au Mali) sélectionné par le Fonds de solidarité prioritaire (FSP) intitulé Mali Contemporain, et financé par l'Agence française de développement à Bamako. En complément de ces enquêtes, une trentaine d'entretiens qualitatifs ont été menés auprès des différents acteurs de la filière cotonnière : producteurs, encadreurs, responsables politiques concernés par le processus de décentralisation, responsables des huileries, transporteurs et responsables de la CMDT.

La production de coton peut s'avérer contre-productive pour ces exploitants agricoles car elle peut les conduire à s'endetter lourdement. Il est pourtant difficile de les exclure dans la mesure où le coton, en période favorable, reste le moyen de se désendetter et d'obtenir des intrants (une partie des intrants coton est utilisée pour la production de céréales). Dans la principale région cotonnière, Mali-Sud, 85% des exploitants produisaient du coton au début des années 2000, à l'exception de l'année du boycott, en 2000, au cours de laquelle 30% des producteurs seulement ont produit du coton (CMDT : annuaires statistiques).

Dans les années 1990, la filière cotonnière est considérée comme « une véritable *success story* dans le contexte sahélien » (Delarue et al., 2009). Le rythme de croissance de la production, stable depuis les années 1980, s'accélère et ce, notamment après la dévaluation du franc CFA en 1994 (graphique 1). Les mesures prises par les pouvoirs publics ont permis un accroissement massif de la production dans le bassin cotonnier (Koutiala) et le développement de la production dans de nouvelles zones (Bougouni, Kita). Toutefois, la dévaluation du franc CFA n'a constitué qu'un choc positif de court terme pour les filières cotonnières des pays de la zone franc. En effet, la chute des prix internationaux dès 1998 se répercute sur la filière coton au Mali, et montre les limites du système de production et de son mode de régulation. Cette crise du secteur cotonnier s'explique, en partie, par les investissements massifs qui ont été effectués pour accroître la capacité d'égrenage – d'où des frais fixes durables qui ont contribué aux problèmes de rentabilité de la filière.

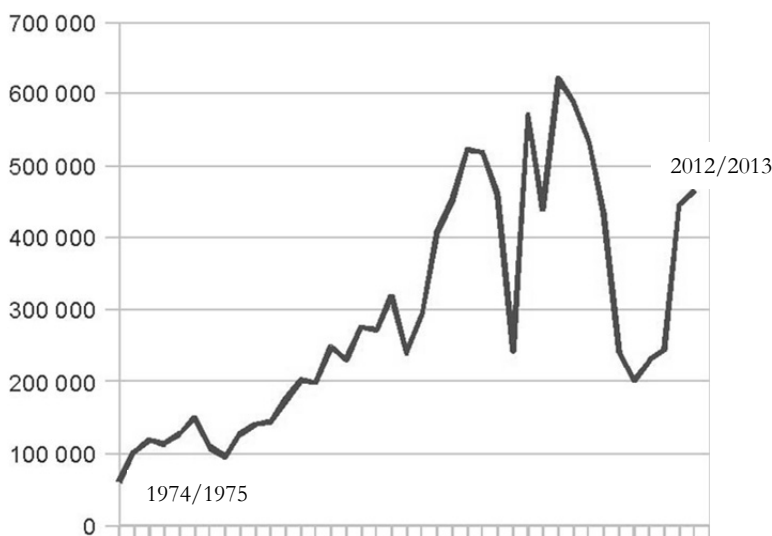
La crise de la filière a aussi contribué à fragiliser la zone coton en augmentant sa vulnérabilité aux chocs externes. Selon De Bruijn et al. (2005), les tensions s'exerçant sur la sécurité alimentaire se sont multipliées dans un contexte de variabilité des précipitations et de crise du secteur. La situation alimentaire tendue, préoccupante dans la zone agro-pastorale, s'est étendue au sud du pays à partir des années 2000, suite à l'alternance de bonnes et de mauvaises récoltes. Les années 2002, 2005 et 2006 ont été marquées, à ce titre, par des déficits pluviométriques importants à Sikasso⁸, les fluctuations des précipitations pouvant avoir des conséquences directes sur les rendements moyens à court terme, et des effets indirects à moyen et long termes par le biais de la dégradation des infrastructures économiques (routes, ponts, barrages).

Les chocs peuvent avoir des effets à terme en fonction des politiques envisagées au sein des filières. Une vaste littérature sur les fluctuations des cours des produits agricoles différencie les politiques envisageables (ou non) en fonction de la nature exogène ou endogène des fluctuations et du caractère transitoire ou persistant des chocs. Le cours international du coton est quant à lui caractérisé par un fort degré de persistance des chocs (une demi-vie

⁸ Des indicateurs standardisés des précipitations ont été calculés sur la base des données du *Climate Research Unit* (University of East Anglia, Norwich, UK) et sont disponibles sur demande aux auteurs.

supérieure à 5 ans) et par de multiples ruptures structurelles, ce qui rend la gestion des chocs particulièrement difficile (Géronimi, Maître d'Hôtel, 2012). Une fluctuation brutale des cours des matières premières se répercutera plus ou moins rapidement sur les producteurs, en fonction du mode de régulation de la filière.

Graphique 1 : Évolution de la production de coton en tonnes entre les campagnes 1974/1975 et 2012/2013



Source : auteurs, d'après les données CMDT.

1.2 Les politiques publiques

Les politiques publiques ont notamment pour objectif de réduire l'exposition aux aléas. C'était l'objectif de la politique cotonnière menée au Mali et dans les pays producteurs de coton d'Afrique de l'Ouest et du centre jusque dans les années 2000. Les réformes engagées depuis, s'inscrivent-elles dans un véritable changement de paradigme en proposant un recours accru au marché ou les mesures prises ne sont-elles que des ajustements de court terme face à des problèmes récurrents de rentabilité ?

Le *package* qui était proposé aux cotonculteurs jusqu'au début des années 2000 comprenait un prix garanti annoncé avant les semis, l'accès au crédit et la fourniture d'intrants et de semences, un encadrement spécifique, une collecte de toute la production assurée, etc. (Levrat, 2009).

L'année 2001 marque alors le début d'une crise sans précédent⁹. Entre 1997 et 2007, le poids du coton dans l'économie malienne a fortement diminué. Il

⁹ Une forte baisse des prix aux producteurs en 2000-2001 avait conduit de nombreux producteurs à boycotter la culture du coton avec, pour conséquence, une baisse très significative de la production nationale (graphique 1).

représentait 4% de la valeur ajoutée en 1997 et 1% en 2007, environ 50% des recettes fiscales en 1997 et 15% en 2007 (FMI, rapports pays). Cependant, un choc touchant le secteur cotonnier a des retombées plus larges en raison des effets de liaison (relations avec les clients et les fournisseurs), le coton ayant de nombreux effets d'entraînement sur le reste de l'économie. Ainsi Huicoma, entreprise privatisée en 2005, a subi la baisse brutale de la production de coton, les quantités de graines disponibles ne lui permettant pas d'atteindre son seuil de rentabilité. Les huileries indépendantes se sont trouvées dans la même situation (résultats d'entretien, octobre 2011).

Les réformes entreprises depuis le début des années 2000 ont d'abord eu pour objectif de privatiser la filière. Suite à la grève des semis et sous la pression des partenaires au développement (les bailleurs de fonds et, en particulier la Banque mondiale), le Gouvernement malien a créé une Mission de restructuration du secteur coton (MRSC), et organisé, en avril 2001 des États Généraux de la filière qui ont jeté les bases des réformes. Les orientations issues de ces rencontres ont été précisées et approfondies à travers un schéma de privatisation par lots, chaque entreprise détenant un monopole d'achat du coton graine dans sa zone d'intervention. Une participation des producteurs avait été prévue : participation au capital des entreprises, aux décisions concernant les approvisionnements en intrants, dans le cadre de l'interprofession. Afin de réduire ses charges, les activités de la compagnie cotonnière (CMDT) ont été recentrées autour du système coton¹⁰. À partir du milieu des années 2000, un mécanisme de fixation des prix aux producteurs prenant en compte les cours internationaux est défini afin de limiter les pertes dues aux fluctuations des cours et à une gestion défailante (Droy, Bélières et Bidou, 2012). L'ensemble de ces mesures, bien que la privatisation n'ait pas encore été finalisée, constituent un tournant majeur, un « point de bifurcation » dans le mode de gestion de la filière cotonnière (Gabas et al., 2009).

La dégradation générale de la situation des exploitations cotonnières enquêtées s'inscrit dans un contexte de chocs défavorables (notamment sur le cours du coton au producteur), et dans le contexte de dérégulation de la filière coton. La redéfinition des missions de la CMDT en 2003, s'est traduite par la difficulté accrue à supporter le coût de la scolarisation des enfants et des centres de santé (entretiens réalisés en octobre 2011). L'évolution à la hausse rapide des temps de transport lors de la collecte du coton, telle qu'enregistrée par la CMDT dans la région de Koutiala (cf. tableau 1), permet de mesurer l'ampleur de la dégradation des services quasi publics rendus par le réseau de transport (routes et pistes). Les temps de rotation ont pratiquement doublé entre 2004-2005 et

¹⁰ Conformément aux objectifs de la Lettre de politique de développement du secteur coton (LPDSC), la CMDT n'assure plus de missions de service public, elle s'est en grande partie désengagée des activités d'encadrement qu'elle assurait et de la fonction transport ; elle n'assure plus l'approvisionnement en intrants et équipements ; un plan social a été mis en œuvre. Ses activités se concentrent désormais sur la production cotonnière.

2010-2011, ce qui traduit à la fois la dégradation du réseau routier, et le mauvais entretien des véhicules.

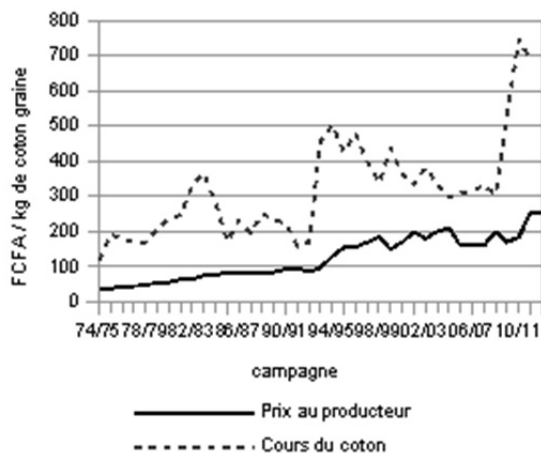
Tableau 1 : Temps de rotation CMDT, moyenne des temps (2005-2011)

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Parc CMDT	4,38	5,98	5,33	6,38	6,32	7,51	8,82
Parc Privé	4,68	9,64	13,79	15,68	9,36	9,69	8,79

Source : auteurs, d'après les données CMDT Koutiala.

Cette dégradation vient peser sur la rentabilité des exploitations agricoles, qui subissent des coûts supplémentaires lorsque la production de biens publics se dégrade.

Graphique 2 : Cours du coton et prix au producteur entre les campagnes 1974/1975 et 2011/2012



Source : auteurs, à partir des données CMDT (prix au producteur) et CCIC (Comité international consultatif du coton) (cours du coton).

Le graphique 2 montre que du milieu des années 1990 à 2008, la tendance est à la baisse des cours du coton en FCFA alors que l'évolution du prix au producteur ne s'aligne sur celle des cours que depuis 2005 (nouveau mécanisme prenant les cours en compte).

La production de coton dépend aussi d'intrants importés, dont les coûts de production varient en fonction des cours du pétrole, ce dernier constituant une autre source de chocs. D'après une enquête de la DNSI (2004), l'élasticité-prix de la demande d'engrais serait plus forte que l'élasticité-prix au producteur. Il ressort des différents travaux sur la question que l'accès et les coûts des intrants contribuent autant que le prix aux producteurs dans les choix de ces derniers.

La filière connaît actuellement un nouveau choc positif ambigu : la hausse des cours internationaux, particulièrement importante de 2010 et 2011, a conduit à

une hausse du prix du coton graine au producteur de 185 FCFA à 255 FCFA/Kg pour les campagnes 2011-2012 et 2012-2013. Cette hausse s'ajoute aux politiques de subvention aux intrants menées par les pouvoirs publics depuis 2008 pour inciter les producteurs à relancer leurs productions. Un paiement rapide des producteurs (avant les semis de la nouvelle campagne) qui témoignent d'un soutien des pouvoirs publics et a probablement amplifié l'effet de ces deux mesures.

Notre objectif est de montrer un impact différencié des chocs sur les différents types d'exploitations agricoles avant et après les réformes qui tendent à infléchir le mode de régulation de la filière, bien que toutes les mesures envisagées n'aient pas encore été prises. En effet, le désengagement de la CMDT des fonctions de développement a eu lieu après 2003, une interprofession du coton a été créée, le prix aux producteurs prend en compte le cours mondial, mais la privatisation de la CMDT n'est toujours pas effective¹¹. Tout en accordant du poids à d'autres acteurs (huileries, producteurs, commerçants) les pouvoirs publics gardent un rôle essentiel dans la régulation à court terme, comme on a pu le constater ces deux dernières années.

2. PIÈGES DE PAUVRETÉ ET DE SOUS-ACCUMULATION

Nous privilégions ici une approche en termes d'offre et de filière, centrée sur les exploitations agricoles, s'inspirant des travaux de Kydd et Dorward (2004) et de Poulton, Kydd et Dorward (2006), sur les performances limitées des politiques de libéralisation, tout en mobilisant la notion de piège de pauvreté, dans la lignée des travaux d'Adato et *al.* (2006), de Carter et Barrett (2006), prolongés récemment par Giesbert et Schindler (2012) et Chiwaula, Witt et Waibel (2011).

Le recours à une analyse en termes de « piège de pauvreté », menée sous l'angle des défaillances de marché, conduit à souligner le niveau élevé des coûts de transaction (risque de coordination, complémentarités stratégiques), risque de rente (corruption), risque d'opportunisme (pouvoirs de marché asymétriques). Les coûts de production des filières agricoles ont alors des comportements non linéaires. En conséquence, l'équilibre néo-classique de la filière n'est plus pertinent : un équilibre de bas niveau et un seuil apparaissent dans l'analyse (cf. graphique 3).

La disparition de la régulation étatique au profit de la régulation de marché se traduirait par des coûts de transaction élevés qui peuvent piéger une partie des producteurs agricoles sur un équilibre de bas niveau (faibles revenus ; faible

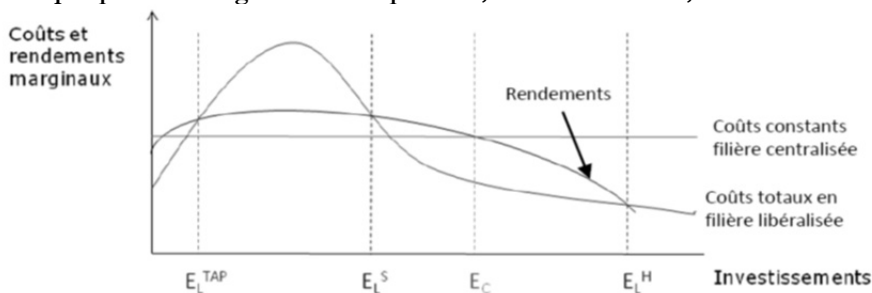
¹¹ Les différents plannings de privatisation se sont heurtés à des échéances électorales ou à des offres insuffisantes de la part d'éventuels repreneurs. La crise politique de 2012 et 2013 a généré d'autres priorités.

équipement), ou les conduire à une dynamique d'endettement et/ou de migration (sectorielle ou géographique).

Ainsi, apparaît une vulnérabilité structurelle spécifique aux filières agricoles après la libéralisation : le risque, pour les exploitations agricoles, de basculer sur un équilibre de bas niveau (un faible niveau d'investissement par tête) au sein de la filière agricole, est supérieur à celui qui prévalait avant la libéralisation.

Une régulation centralisée peut permettre d'éliminer l'équilibre de bas niveau (E_L^{TAP}), ou de réduire son champ d'attraction, notamment en coordonnant les comportements des agents. La contrepartie en est un niveau d'équilibre inférieur ($E_C < E_L^H$).

Graphique 3 : Configurations d'équilibres, filière centralisée, filière libéralisée



Source : auteurs, d'après Kydd et Dorward (2004).

Une régulation de marché peut conduire à une forte vulnérabilité : c'est la problématique de la « déprise » agricole pour les exploitations agricoles les moins bien équipées, et celui de la professionnalisation (atteindre le seuil d'investissement E_L^S) pour les autres.

On retrouve ici l'idée de Poulton et *al.* (2004), reprise par Tschirley et *al.* (2010), qu'il y aurait un compromis à trouver entre la régulation centralisée, conduisant à un niveau d'équilibre inférieur pour la filière dans son ensemble¹², par rapport à la régulation décentralisée qui, elle, pourrait conduire à la professionnalisation des exploitations agricoles performantes, au prix, il est vrai, de la disparition des exploitations agricoles les moins performantes.

Dans ce cadre d'analyse proposé par Kydd et Dorward (2004), les configurations d'équilibre sont définies dans l'espace des flux, (investissements, coûts et rendements). Mais les tentatives de mesurer précisément l'évolution des coûts (y compris les coûts de coordination) se sont heurtées à des difficultés méthodologiques importantes (Fok, 1999).

¹² Les choix effectués par les décideurs maliens et les acteurs de coopération jusqu'au début des années 2000 au Mali optaient nettement pour cette orientation. Il s'agissait de permettre à pratiquement tous les producteurs des régions cotonnières de produire du coton grâce à un accès au crédit, à un prix identique sur le territoire et à une garantie d'enlèvement du coton.

En insistant sur l'information imparfaite dans les filières coton, l'existence d'actifs spécifiques et le besoin de biens publics, Poulton et *al.* (2004) concluaient que des niveaux élevés de concurrence n'étaient pas nécessairement associés à de meilleures performances de la filière. Cette conclusion a été confirmée par l'étude de Tschirley et *al.* (2010), sur la base d'indicateurs de processus (qualité et marketing, prix, accès aux intrants, recherche), de productions intermédiaires (rendements et coûts), et de productions finales (bien-être des paysans, compétitivité globale, impact macro-économique et budgétaire), dans le cadre d'une étude comparative portant sur neuf pays d'Afrique sub-saharienne, dont le Mali. Un enjeu essentiel serait de prendre en compte les impacts de l'évolution des biens quasi publics (entretien des pistes, alphabétisation, services vétérinaires,...) délivrés par la filière sur les performances des exploitations agricoles à un moment donné. Au Mali, la libéralisation partielle de la filière coton se traduit essentiellement par le retrait de la CMDT des biens quasi publics et notamment des infrastructures routières. Il en résulte une forte augmentation des temps de collecte qui ont plus que doublé entre 2004 et 2010 pour le parc CMDT (cf. tableau 1).

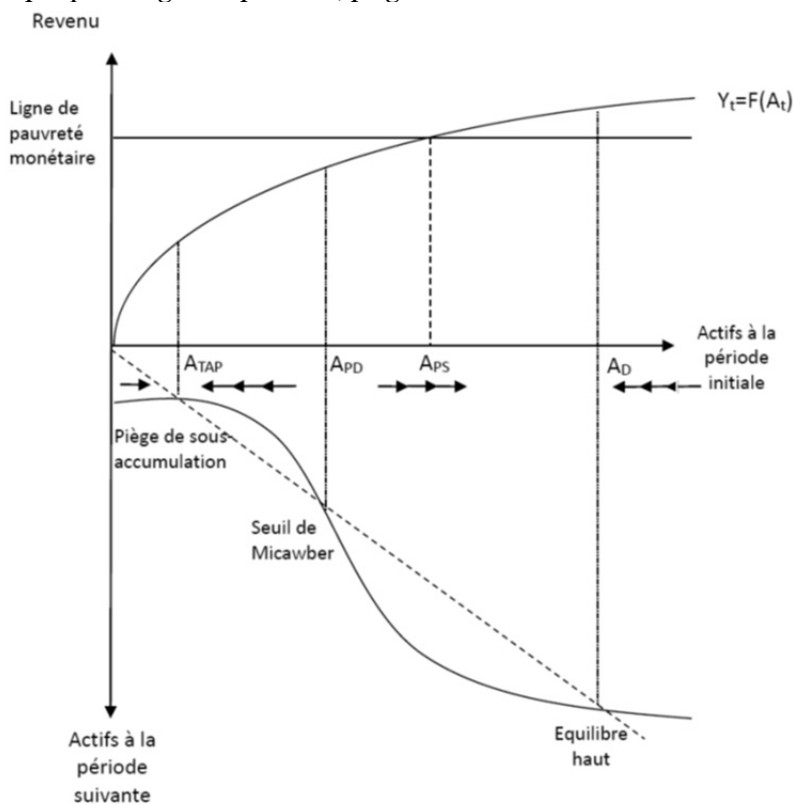
Une approche alternative, centrée sur les actifs d'après une analyse empirique dans l'espace des phases, permet de cerner spécifiquement la dynamique des exploitations agricoles. L'approche de la dynamique des exploitations agricoles par les actifs permet de préciser des seuils d'actifs en fonction desquels les exploitations agricoles peuvent, ou non, se positionner sur une trajectoire d'accumulation, d'une période à l'autre. Il s'agit de la transposition de l'approche micro-économique distinguant pauvreté transitoire et pauvreté permanente à l'analyse des exploitations agricoles. Adato et *al.* (2006) et Carter et Barrett (2006) définissent une configuration de piège de sous-accumulation dans l'espace des actifs (A_{TAP}), et sa traduction en termes de pauvreté monétaire (graphique 4).

Il s'agit d'un équilibre stable, correspondant à un faible niveau d'actifs vers lequel vont tendre les agents disposant à la période initiale d'un niveau d'actifs inférieur à A_{PD} . Le seuil de Micawber¹³ correspond à un niveau d'actifs intermédiaire, constitutif d'un équilibre instable (A_{PD}), en-dessous duquel les agents verront leur stock d'actifs se dégrader (trajectoire de désaccumulation), et au-dessus duquel les agents verront leur stock d'actifs s'améliorer (trajectoire d'accumulation), éventuellement jusqu'à atteindre l'équilibre de haut niveau (A_D), correspondant ici à un revenu supérieur au seuil de pauvreté en termes de revenu. À partir de cette configuration hypothétique, Carter et Barrett (2006) évaluent empiriquement les seuils et la pertinence d'une telle configuration en termes de piège de sous-accumulation, en mobilisant des données longitudinales, grâce au suivi dans le temps des ménages. Dans le cas du Mali,

¹³ Ce seuil fait référence au personnage de fiction dans « David Copperfield », personnage écrasé par les dettes.

nous disposons de deux passages (2003 et 2010), ce qui nous permet de mettre en application une grille d'analyse dynamique.

Graphique 4 : ligne de pauvreté, piège de sous-accumulation et seuils d'actifs



Source : auteurs, d'après Carter et Barrett, 2006.

Le cadre d'analyse retenu dans cet article reprend les éléments des deux approches. D'un côté, l'analyse de la filière coton menée par Kydd et Dorward (2004) qui permet de poser la question de l'impact du mode de régulation de la filière sur la configuration dynamique de son équilibre (les seuils). De l'autre, une approche micro-économique (Carter et Barrett, 2006) qui nous permet de mettre en avant le rôle des actifs dans la configuration dynamique de l'équilibre économique des exploitations agricoles.

Plusieurs hypothèses sont à la base de la représentation en termes de piège de sous-accumulation dans l'espace des actifs (graphique 4). Du point de vue des unités de production (les exploitations agricoles), la présence de rendements croissants puis décroissants, les effets de complémentarités justifient les points

d'inflexion dans la courbe donnant l'évolution dynamique des actifs¹⁴. En retenant une approche de la vulnérabilité dans l'espace des actifs, nous acceptons comme hypothèse que les dynamiques d'accumulation des actifs sont caractérisées par des points d'inflexion, expliquant l'existence de deux équilibres stables et un équilibre instable. Nous utiliserons donc dans la section suivante, la représentation de la situation des exploitations cotonnières dans l'espace des actifs, à l'image de la représentation proposée dans le graphique 4.

L'hypothèse que nous cherchons alors à tester, est celle de l'existence et du niveau d'un éventuel équilibre de sous-accumulation pour les exploitations agricoles, en réponse au changement progressif du mode de régulation de celle-ci vers un système décentralisé, dans un contexte de chocs sur les prix du coton. Depuis 2003, Le recentrage des missions de la CMDT s'est traduit par une baisse de la quantité et de la qualité des biens publics ou quasi publics délivrés auparavant dans les régions cotonnières sans que l'État n'ait pris le relais. De ce fait, les coûts, notamment de coordination, augmentent et le seuil d'actifs au-dessus duquel les producteurs sont susceptibles de s'inscrire dans une dynamique d'accumulation augmenterait en proportion. Ce dernier phénomène, d'agrandissement du bassin d'attraction de l'équilibre de faible accumulation dans l'espace des actifs, est constitutif de ce que nous appelons augmentation de la vulnérabilité structurelle¹⁵. Effectivement, alors que la vulnérabilité est définie dans la littérature comme la probabilité de tomber sous un seuil de revenu (la ligne de pauvreté), suite à des chocs aléatoires, une analyse dans l'espace des actifs conduit à proposer une définition de la vulnérabilité structurelle basée, non pas sur les chocs, mais sur la déformation des seuils et des équilibres, sur les trajectoires d'accumulation.

3. PRINCIPAUX RÉSULTATS D'ENQUÊTE AUPRÈS D'UNE CENTAINE D'EXPLOITATIONS COTONNIÈRES DU SUD-MALI

Nous avons retenu plusieurs catégories d'actifs productifs, sur lesquelles nous avons collecté des données auprès de cent exploitations agricoles (EA) qui avaient été enquêtées en 2003, et ont fait l'objet d'un deuxième passage en 2010. Parmi les cent exploitations enquêtées en 2003, onze exploitations ont disparu en 2010, dont neuf « déguerpies », dans le village de Sienré, car implantées dans une forêt protégée, une était dépourvue d'actifs productifs (Tabakorole) et la dernière a connu un drame familial (Sirakoroblen). Trois exploitations se sont scindées, une dans le village de Fonfana, dans la commune

¹⁴ On renvoie ici aux analyses des pionniers de l'analyse des pièges de développement en ce qui concerne ces différents effets (voir Geronimi (2008) pour une présentation synthétique).

¹⁵ Par opposition à une situation de pauvreté transitoire. Pour une discussion approfondie de la notion de vulnérabilité et de seuil, appliquée aux ménages ruraux, voir notamment Doudelet et Lallau (2012).

de Tao, et deux dans le village de Sirakoroblen, dans la commune de Garalo. Au final, l'échantillon pour lequel nous disposons d'un passage en 2003 et en 2010 regroupe 92 exploitations agricoles. Les éléments d'analyse que nous présentons par la suite se basent sur un échantillon de 86 exploitations comparables entre les deux enquêtes.

Tableau 2 : Évolution des revenus et de l'endettement moyens par exploitation agricole, 2003 et 2010 (FCFA et %)

	2003		2010	Écart en % ((3)-(2))/(2)
	Courant (1)	Actualisé 2010 (2)	Courant (3)	
Revenus totaux	1 049 049	1 290 198	890 922	-31
Revenus totaux (net engrais)	906 014	1 114 283	756 226	-32
Revenus coton	576 815	709 410	254 589	-64
Part des revenus coton (en %)	53	53	23	-57
Revenu agricole hors anacardier	918 159	1 129 220	736 993	-35
Revenu anacardier	19 972	24 563	56 241	129
Endettement	35 600	43 784	109 110	149

Source : calculs des auteurs à partir des données d'enquête limitées aux mêmes 86 exploitations agricoles en 2003 et 2010 ayant un revenu agricole supérieur à 0.

Notes : Le revenu total recouvre les revenus tirés de l'exploitation agricole et les revenus tirés des autres activités. Déflatés pour 2010, et après exclusion des exploitations dont la production est nulle en 2010. Les écarts sont calculés par référence aux valeurs actualisées des revenus en 2010.

La comparaison entre 2003 et 2010 des indicateurs monétaires de revenu et d'actifs des exploitations agricoles enquêtées montre l'ampleur de la dégradation de la situation économique des exploitations cotonnières (tableau 2). Les revenus agricoles et non agricoles moyens¹⁶ par exploitation agricole subissent une baisse de l'ordre de 31%, et les actifs connaissent une baisse allant de 36% pour les bovins (autres que bœufs de labour) à 14% pour l'équipement agricole et les bœufs de labour (tableau 3).

Tableau 3 : Évolution des actifs par exploitation agricole, 2003 et 2010

	2003	2010	Écart (en %)
Population active ^a	8,30	9,58	15
Équipement agricole (FCFA) ^b	128 852	110 928	-14
Bœufs de labour	2,60	2,24	-14
Autres bovins	8,57	5,46	-36
Superficie cultivée (ha)	8,90	7,04	-21
Coût engrais (FCFA) ^c	143 034	134 696	-6

Source : calculs des auteurs à partir des données d'enquête sur les mêmes 86 exploitations agricoles en 2003 et 2010.

Notes : a) regroupe les individus d'un âge compris entre 15 et 65 ans. b) valeur calculée en tenant compte de celle au moment de l'acquisition, d'un facteur de dépréciation (reconstruit avec des données collectées), et actualisée par l'indice d'évolution des prix à la consommation. c) Le coût des engrais en 2010 a été calculé en intégrant la subvention de 50% mise en place.

¹⁶ Il s'agit des revenus au sens large, revenus agricoles y compris la vente de travail, les locations de matériel agricole, les revenus de migration ...

Tableau 4 : Évolution des migrations et du taux de dépendance 2003 et 2010

	2003	2010	Écart %
Taux de migrants total ^a	0,20	0,52	160
Migrations de court terme ^b	0,10	0,16	60
Migrations de long terme ^c	0,10	0,36	260
Taux de dépendance ^d	1,61	1,67	3,72

Source : calculs des auteurs à partir des données d'enquête limitées aux mêmes 86 exploitations agricoles ayant un revenu agricole supérieur à 0 en 2003 et 2010.

Notes : a) est défini comme le nombre d'exploitations agricoles ayant au moins un membre en cours de migration au moment de l'enquête sur le nombre total d'exploitations agricoles. b) migrations saisonnières, confiage des enfants, mariages, c) migrations de longue durée supérieures ou égales à un an ou définitives au cours de laquelle le migrant s'engage dans une activité rémunératrice, d) rapport entre la population non active et la population active déclarée présente sur l'exploitation.

Concernant la population active et les migrations, l'indicateur de dépendance¹⁷ que nous avons calculé ne montre pas d'évolution au regard de sa moyenne par exploitant agricole, alors que le taux de migration a plus que doublé sur la période (tableau 4). En 2003, 20% des exploitations ont au moins un membre en cours de migration temporaire ou définitive au moment de l'enquête avec une répartition égale entre migration temporaire et migration définitive (10%). En 2010, nous constatons un nombre élevé de départs en migration de long terme (définitives) associés à d'importants revenus migratoires (transferts de fonds). En effet, nous notons entre 2003 et 2010, un total de 64 départs en migration définitive impliquant 36% des exploitations retenues alors que les migrations temporaires ne semblent augmenter que dans une proportion inférieure.

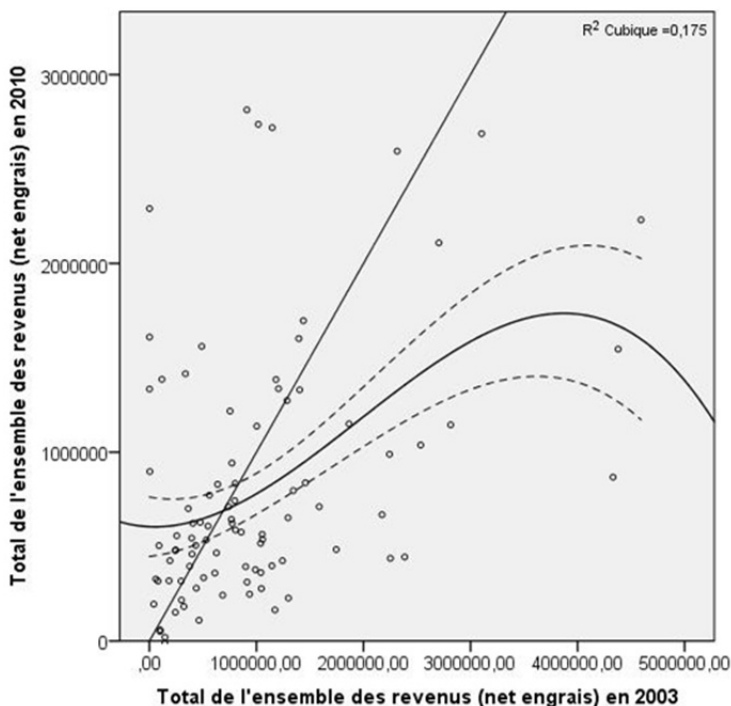
Les évolutions de l'endettement moyen des exploitations agricoles (+149%) et du taux de migrants de longue durée (+260%)¹⁸ traduisent les ajustements auxquels les exploitations agricoles ont dû procéder pour absorber les chocs négatifs subis entre 2003 et 2010. La question de la capacité de la filière coton à enclencher une dynamique d'accumulation des EA se pose donc avec acuité. Derrière cette évolution défavorable des revenus et des actifs des exploitations agricoles, on retrouve la baisse prononcée des revenus issus du coton, et de la part que représente le coton dans le revenu total des exploitations agricoles. La baisse des revenus cotonniers n'a pas été compensée par les autres sources de revenus des exploitations agricoles¹⁹. Par ailleurs, alors que les EA n'étant pas engagés dans la production du coton représentaient seulement 5,7% des EA enquêtées en 2003, elles en représentent 28,4% en 2010.

¹⁷ Le taux de dépendance est une approximation en raison de la difficulté rencontrée sur le terrain afin de recenser la population totale dans les EA.

¹⁸ Le taux de migration temporaire est à prendre avec précaution étant donné les difficultés pour recenser les individus présents et absents en 2010 et les motifs de leur absence.

¹⁹ Cinq exploitations dans notre échantillon ont développé la culture de l'anacarde. Elles ont bénéficié d'une évolution plus favorable que la moyenne des autres EA.

Graphique 5.a : Seuil de pauvreté et revenus des exploitations agricoles (FCFA, 2003-2010)



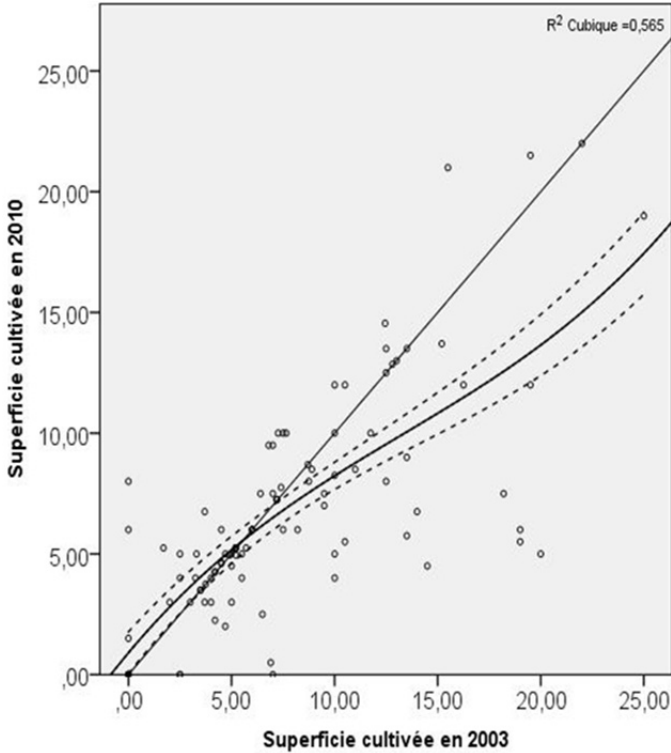
Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes PRIPODE 2003 et VUPOL 2010.

Notes : Les bandes de confiances représentées sur les graphiques autour des fonctions estimées sont calculées au seuil de 95%. Revenu total, net des coûts en engrais, des exploitations agricoles, déflaté (pour 2010) par l'indice des prix à la consommation.

Ces évolutions défavorables de la situation des exploitations cotonnières en termes de revenus peuvent être interprétées à travers une grille d'analyse en termes de pièges de pauvreté.

On voit que dans l'espace des revenus des exploitations agricoles (graphique 5.a), seul un équilibre de piège de pauvreté apparaîtrait autour de 710 000 FCFA (base 2003). Il n'y aurait pas, selon cette configuration, de seuil de sortie de pauvreté dans l'espace des revenus des exploitations agricoles. Cette illustration graphique doit toutefois être interprétée avec beaucoup de précaution, la qualité médiocre de l'ajustement statistique d'une courbe avec deux points d'inflexion pouvant renvoyer soit à l'effet de chocs idiosyncrasiques sur un relativement faible échantillon, soit à un manque de pertinence de la représentation en termes de pièges de pauvreté.

Graphique 5.b : Équilibre de sous-accumulation et superficies cultivées (hectares, 2003-2010)



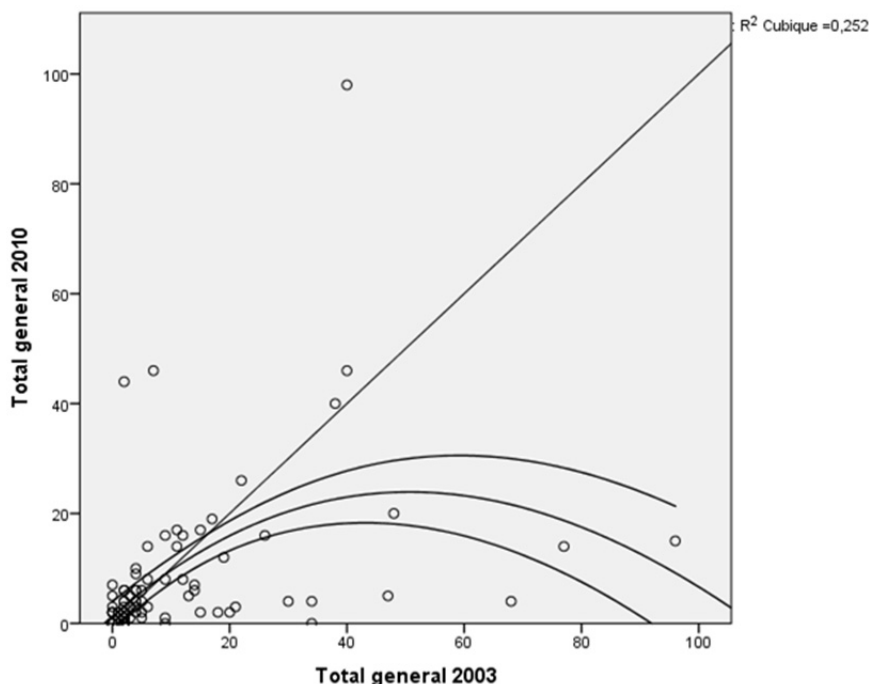
Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes PRIPODE 2003 et VUPOL 2010.

Notes : Les bandes de confiances représentées sur les graphiques autour des fonctions estimées sont calculées au seuil de 95%.

Toutefois, ce n'est pas en termes de revenu que le raisonnement au niveau des exploitations agricoles est le plus pertinent. Afin d'illustrer les dynamiques d'accumulation des exploitations agricoles, nous mobilisons une représentation dans l'espace des phases des actifs détenus par les exploitations agricoles en 2010 par rapport à 2003.

Les graphiques ci-après permettent de visualiser la situation de ces exploitations agricoles, selon une mesure du niveau des actifs représentés par les superficies (graphique 5.b), la valeur du cheptel (graphique 5.c) et la valeur des équipements agricoles (graphique 5.d).

Graphique 5.c : Équilibre de sous-accumulation et cheptel des exploitations agricoles (UBT, 2003-2010)



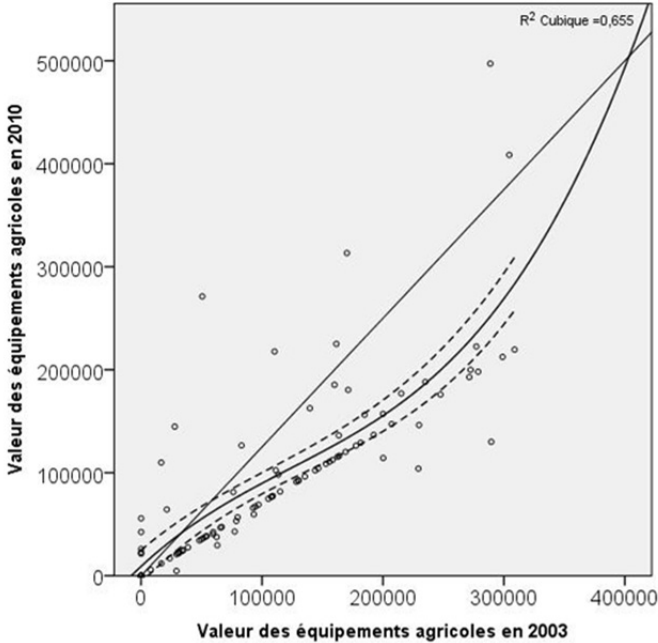
Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes PRIPODE 2003 et VUPOL 2010.

Notes : Les bandes de confiances représentées sur les graphiques autour des fonctions estimées sont calculées au seuil de 95%. UBT : Unité de bétail tropical.

Parmi les actifs déterminants dans la trajectoire des EA, les superficies cultivées (associées au cheptel et aux équipements) constituent un premier indicateur confirmant l'existence d'une dynamique défavorable entre 2003 et 2010. Globalement (graphique 5.b), les EA connaissent une baisse de l'ordre de 21% des superficies cultivées, et le seuil de superficie (supérieur à 30 ha) qui traduirait une dynamique positive est resté hors de portée des EA enquêtées. Faiblement significative, la représentation de l'évolution du cheptel (ensemble des animaux exploités sur l'EA en unités de bétail tropical (UBT), graphique 5.c) entre 2003 et 2010, ne permettrait d'identifier qu'un équilibre de pauvreté correspondant à 8 UBT.

On retrouve le même type de résultat dans l'espace des équipements agricoles (en FCFA, graphique 5.d). La configuration dynamique qui apparaît est celle d'un seul équilibre de piège de développement, à un niveau très faible (autour de 70 000 FCFA), et un seuil de sortie (équilibre instable) aux alentours de 500 000 FCFA, toujours pour les équipements agricoles.

Graphique 5.d : Équilibre de sous-accumulation et valeur des équipements agricoles (FCFA, 2003-2010)



Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes PRIPODE 2003 et VUPOL 2010.

Notes : Les bandes de confiances représentées sur les graphiques autour des fonctions estimées sont calculées au seuil de 95%.

Au bilan, les représentations des équilibres dynamiques dans l'espace des actifs montrent une faible pertinence d'une représentation en termes de pièges de pauvreté. Notamment, la représentation sous forme de deux équilibres stables encadrant un équilibre instable n'est pas vérifiée sur notre échantillon. Aucune EA n'approcherait d'un seuil de sortie de l'équilibre de bas niveau²⁰.

Sur ces dernières analyses exploratoires, la référence aux configurations théoriques et empiriques de pièges de sous-accumulation conduit à une image défavorable de la situation économique des exploitations cotonnières des zones enquêtées, qui seraient dans l'ensemble piégées, loin des seuils de sortie²¹.

²⁰ La représentation de l'ensemble des actifs des EA (somme des UBT (en équivalent FCFA) et des équipements agricoles et non agricoles) met à jour une configuration similaire, avec un seul équilibre dynamique de sous-accumulation correspondant à 1,8 millions FCFA. Là encore, le seuil d'actifs au delà duquel les exploitations agricoles échapperaient au piège de pauvreté serait hors de portée des exploitations agricoles de l'échantillon (largement supérieur à 15 millions FCFA).

²¹ L'exploitation agricole de notre échantillon qui se distingue le plus par ses meilleures performances (en termes de revenu et d'accumulation d'actifs) a développé de façon significative la culture de l'anacarde entre 2003 et 2010. Les quatre autres exploitations de notre échantillon ayant développé la culture de l'anacarde, si elles ont mieux résisté que les autres EA, n'ont pas connu d'évolution aussi favorable.

Compte tenu de la taille limitée de l'échantillon, et de la mauvaise qualité des ajustements obtenus, il est possible que la représentation en termes de piège à pauvreté ne soit pas pertinente. Les résultats présentés ici, avec toutes leurs limites sont cohérents toutefois avec ceux des enquêtes « Ruralstruc » (Statz, 2008 ; Samake et *al.*, 2007), et une grande partie de la littérature consacrée à l'analyse des configurations de pauvreté dans le monde rural (Giesbert et Schindler, 2012 ; Chiwaula et *al.*, 2011). Il est donc plausible, compte tenu de la structure de l'échantillon, que l'absence de trajectoire d'accumulation soit simplement le reflet d'une situation de « blocage de développement » (Delacroix, 2004).

CONCLUSION

Les évolutions que la filière coton a connues entre 2003 et 2010 se sont traduites par une forte dégradation de la situation des exploitations cotonnières de notre échantillon. La thèse de la professionnalisation et de la concentration des exploitations cotonnières sous l'impulsion des effets de la libéralisation en serait fortement remise en cause. Sur notre échantillon, on assiste à une dynamique de désaccumulation des exploitations agricoles entre 2003 et 2010.

L'ampleur de la dégradation de la situation économique des exploitations agricoles se retrouve aussi à travers deux phénomènes fortement présents dans les zones enquêtées : la migration et l'endettement.

L'évolution à la baisse des actifs traduirait un phénomène de décapitalisation qui concerne la majeure partie des exploitations agricoles. La capacité de la filière coton à absorber un tel phénomène de décapitalisation est aujourd'hui en question. Concernant l'existence d'une situation de piège de sous-accumulation, les résultats présentés en dernière partie de l'article restent en grande partie exploratoires, et incitent à appuyer ces analyses sur un nombre supérieur d'exploitations agricoles.

Compte tenu de la diminution du stock d'actifs, la hausse de la production de coton sur la campagne 2011-2012, suite à la hausse des cours et des prix à la production, provient vraisemblablement d'une extension des surfaces cultivées. Effectivement, la productivité de la production de coton est restée inchangée entre 2003 et 2010. Cette évolution renforce aussi notre argument sur la vulnérabilité de la filière aux fluctuations de cours. La filière coton pourrait bien être résiliente à court terme, sans pour autant que l'on puisse repérer des dynamiques d'accumulation au niveau des exploitations agricoles.

Les éléments rassemblés ici conduisent à mettre l'accent sur la nécessité d'orienter les politiques agricoles vers le renforcement de la capacité des exploitations agricoles à accumuler des facteurs productifs. Cela passe vraisemblablement par un renforcement des biens publics et quasi publics délivrés par la filière. Dans un contexte de libéralisation, il est à craindre que l'essentiel des exploitations agricoles soient mises en difficulté, sans que les

dynamiques de professionnalisation attendues ne se manifestent de façon significative.

BIBLIOGRAPHIE

- ADATO M., CARTER M. R., MAY J. (2006) Exploring Poverty Traps and Social Exclusion in South Africa Using Qualitative and Quantitative Data, *Journal of Development Studies*, vol. 42, n° 2, 226-247.
- CARTER M. R., BARRETT C. B. (2006) The Economics of Poverty Traps and Persistent Poverty: An Asset-Based Approach, *Journal of Development Studies*, vol. 42, n° 2, 178-199.
- CHIWAULA L. S., WITT R., WAIBEL H. (2011) An Asset-Based Approach to Vulnerability: The Case of Small-Scale Fishing Areas in Cameroon and Nigeria, *Journal of Development Studies*, 47(2), 338-353.
- CISSÉ I., MAÏGA A. Y., BELIÈRES J.-F., TRAORÉ A., KOUNKANTJI B. (2006) *Croissance démographique, développement de la culture du coton et gestion durable des ressources naturelles en zone Mali Sud*, Rapport pour le programme PRIPODE (Programme international de recherche sur les interactions entre la population, le développement et l'environnement), Bamako, IER, 118 p.
- DE BRUIJN M. D., KAAG M. A. A., TIL A. V., DIJK J. V. (2005) *Sabelian pathways. Climate and society in Central and South Mali*, African Studies Centre, Leiden.
- DELACROIX D. (2004) L'agriculture familiale des zones cotonnières d'Afrique de l'Ouest : le cas du Mali, miméo, IRAM, 14 p.
- DELARUE J., MESPLÉ-SOMPS S., NAUDET J.-D., ROBILLIARD A. S. (2009) *Le paradoxe de Sikasso : coton et pauvreté au Mali*, DT/2009-09 (www.dial.prd.fr), 28 p.
- DELPEUCH C., LEBLOIS A. (2011) The elusive quest for supply response to cash-crop market reforms in Sub-Saharan Africa: the case of cotton, *Policy Research Working Paper Series 5861*, The World Bank.
- DNSI (Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique) (2004) *Enquête malienne sur l'évaluation de la pauvreté (EMEP), 2001. Principaux résultats*, Ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire/Banque mondiale, Bamako, juin, 46 p.
- DOUDELET L., LALLAU B. (2012) *La résilience des ménages ruraux togolais. Essai sur une approche en termes de seuils*, XXVIIIes Journées de l'Association Tiers-Monde, "Mobilités internationales, déséquilibres et développement : vers un développement durable et une mondialisation décarbonée ?", LEO, Université d'Orléans 11-13 juin.
- DROY I., BELIÈRES J.-F., BIDOU J.-E. (2012) Entre crise et rebond : questions autour de la durabilité des systèmes de production cotonniers au Mali, *The European Journal of Development Research*, 24, 491-508.
- FOK M. (1999) Histoire du développement de la filière cotonnière au Mali. Rôle et place des innovations institutionnelles, communication présentée au colloque *Rôle et place de la recherche pour le développement des filières cotonnières en évolution en Afrique*, CIRAD, Montpellier, 1-2 septembre, 19-26.
- GABAS J.-J., MAINGUY C., EGG J. (2009) Processus d'émergence d'une politique publique de développement durable : le cas du Mali, rapport PROPOCID axe 2, Paris, ANR ADD 2007-2009, miméo, 24 p.

- GÉRONIMI V. (2008) Le temps de la normalisation ? Big push et trappes à pauvreté, in V. Géronimi, I. Bellier, J.-J. Gabas, M. Vernières, Y. Viltard. (dir.) *Savoirs et politiques de développement : questions en débat à l'aube du XXI siècle*, Paris, GEMDEV-Karthala, janvier.
- GÉRONIMI V., MAÎTRE D'HÔTEL É. (2012) Les évolutions récentes des cours des matières premières agricoles : enjeux de développement et de sécurité alimentaire, *Revue Tiers Monde*, n° 211, 7-11.
- GIESBERT L., SCHINDLER K. (2012) Assets, shocks, and poverty traps in rural Mozambique, *World Development*, 40(8), 1594-1609.
- KYDD J., DORWARD A. (2004) Implications of market and coordination failures for rural development in least developed countries, *Journal of International Development*, 16, 951-970.
- LABASTE P., TSCHIRLEY D., POULTON C. (2009) *Organization and Performance of Cotton Sectors in Africa: Learning from Reform Experience*, World Bank publication, Washington, World Bank.
- LEVRAT R. (2009) *Le coton dans la zone franc depuis 1950*, Paris, L'Harmattan.
- NUBUKPO K., KEITA M. S. (2006) Prix mondiaux, prix au producteur et avenir de la filière coton au Mali, *Cahiers Agricultures*, 15(1), 35-41.
- OCDE (2006) *The development dimension, Cotton in West Africa-The economic and social stakes*, Paris, OECD.
- POULTON C., GIBBON P., HANYANI-MLAMBO B., KYDD J., MARO W., NYLANSTED L. M., OSORIO A., TSCHIRLEY D., ZULU B. (2004) Competition and Coordination in Liberalized African Cotton Market Systems, *World Development*, 32(3), 519-536.
- POULTON C., KYDD J., DORWARD A. (2006) Overcoming Market Constraints on Pro-Poor Agricultural Growth in Sub-Saharan Africa, *Development Policy Review*, 24(3), 243-277.
- SAMAKE A., BELIÈRES J.-F., BOSCH P.-M., SANOGO O. (2007) *Les implications structurelles de la libéralisation sur l'agriculture et le développement rural*, Programme Ruralstruc, première phase, synthèse nationale, Mali, <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/AFRICAEXT/0,,contentMDK:21079721~pagePK:146736~piPK:146830~theSitePK:258644,00.html>
- STAATZ (2008) *Dimensions structurelles de la libéralisation pour l'agriculture et le développement rural au Mali. Deuxième phase du programme Rural Struc/Consortium IER/MSU/CIRAD*, Banque Mondiale/Coopération française/FIDA, Bamako, 281 p.
- TSCHIRLEY C., POULTON N., GERGELY P., LABASTE P., BAFFES J., BOUGHTON D. (2010) Institutional diversity and performance in African cotton sectors, *Development Policy Review*, 28 (3), 295-323.
